



**Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes
Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social
Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports**

ARRÊTÉ

fixant la composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de technicien en chef du corps des techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire au titre de l'année 2015

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat, notamment les 1° du I et II de l'article 25 ;

Vu le décret n°2013-176 du 27 février 2013 portant statut particulier du corps des techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire ;

Vu l'arrêté du 22 décembre 2014 autorisant au titre de l'année 2015 l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade de technicien en chef du corps des techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire au titre de l'année 2015 ;

ARRÊTE :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de technicien en chef du corps des techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire au titre de l'année 2015 :

M. AUZET Jean-Pierre	Ingénieur du génie sanitaire honoraire <u>Président</u>
Mme DEJEAN Gisèle	Ingénieur principal d'études sanitaires à l'agence régionale de santé d'Aquitaine - Délégation territoriale de la Gironde
Mme EGLIZAUD Sophie	Ingénieur d'études sanitaires à l'agence régionale de santé des Pays de la Loire
Mme GIL-VAILLER Jeannine	Ingénieur d'études sanitaires à l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes
M. GUILLAUME Christian	Ingénieur d'études sanitaires à l'agence régionale de santé de Poitou-Charentes

M. RIVALLAIN Jean-Paul

Ingénieur d'études sanitaires principal à l'agence
régionale de santé de Basse-Normandie

M. TOURE Djibril

Ingénieur d'études sanitaires à l'agence régionale
de santé d'Ile-de-France

Article 2

Cet examen est classé dans le groupe II.

Article 3

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **03 JUIN 2015**

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,
Pour la ministre et par délégation par empêchement de la sous-directrice
du pilotage des ressources, du dialogue social et du droit des personnels
Le chef du bureau du recrutement
E. MIGEVANT

